

Procès-verbal

Réunion du Conseil d'administration de l'APFUCC, Congrès d'Ottawa Département de français, Université Carleton, 22-05-09 1604 Dunton Tower, 16h00

Présents : Janice Best, Hélène Cazes (présidente), Tara Collington, Sébastien Côté, Gaëtan Fleuriau Chateau, Catherine Leclerc, Élise Lepage, Pascal Michelucci, Jean Ntakirutimana, Stéphanie Nutting, Francois Ouellet.

Regrets : Sophie Beaulé, Michel Chevrier, Loretta Hyrat, Marilyn Lambert-Drache, Ozouf Sénamin, Anne Thareau, Alain Thomas, Christine Wadge.

Retardataire : Jorge Calderón

1. Approbation de l'ordre du jour (GFC / JN) Unanime
2. Approbation du procès verbal (Vancouver 2008) (SN / JN) Unanime

HC a remercié Alain Thomas et Stéphanie Nutting pour leur collaboration à la préparation du pv de la réunion de Vancouver. Une erreur a été signalée dans le point 4 du pv : « Remplacement de Vicente Vinelli par HC à la vice-présidence » devrait se lire : « Remplacement de Sante Viselli par HC... »

3. Affaires découlant du procès verbal

- Représentants de l'APFUCC :

Tous les représentants locaux ont renouvelé leur mandat.

- Modération de la liste :

1. La liste électronique autrefois modérée par Dana Paramskas (Guelph) a maintenant été transférée à Victoria. Plusieurs problèmes se sont présentés avec le nouveau serveur qui à l'origine ne reconnaissait pas les accents français. Ce problème a été réglé, mais pour l'instant personne ne s'est porté volontaire pour modérer la liste et HC se retrouve seule face à cette responsabilité, qui consiste principalement à accepter ou rejeter les messages qu'on reçoit, avant de les envoyer à la liste. Vu que HC est déjà très occupée avec ses responsabilités en tant que présidente de l'APFUCC, elle a demandé si quelqu'un pourrait la remplacer comme modératrice de la liste. EL s'est proposée et HC l'a remerciée très chaleureusement.

2. HC a soulevé le problème que posent les messages qu'on reçoit des gens qui ne sont pas membres de l'APFUCC ou des membres qui n'ont pas payé leur cotisation. En ce moment, HC fait transmettre tous les messages qu'elle reçoit, mais le résultat de cette politique est que le programme du congrès est envoyé à des non-membres. HC a

écrit des lettres personnelles à des collègues dont les communications ont été acceptées mais qui n'ont pas cotisé, sans toujours obtenir les résultats voulus.

SN a fait remarquer que dans le passé si quelqu'un n'avait pas payé sa cotisation, sa communication ne figurait pas dans le programme.

La question de savoir si l'APFUCC devrait adopter un système de cotisation en ligne (PayPal, par exemple) a été également soulevée, mais le CA a décidé de laisser cette question au prochain président.

On devrait faire comprendre aux membres qu'on ne paie pas la cotisation pour avoir le droit de faire une communication, mais qu'on paie pour être membre de l'APFUCC, avec tous les services qu'on offre, y compris la liste électronique. GFC a dit qu'on devrait encourager les professeurs de français partout au Canada à cotiser afin que l'APFUCC devienne une association plus grande.

Le CA a décidé de garder la liste électronique ouverte et de ne pas la limiter uniquement aux membres, mais de renforcer la coordination entre le Secrétariat et la programmation afin de ne pas permettre aux gens qui n'ont pas payé leur cotisation de faire des communications.

- Soutien financier pour *Voix Plurielles* : Comme il a été décidé l'année dernière de doter VP d'un budget de 1000 \$ par an, pour éviter que la publication continue à dépendre du bénévolat de JN, il semble déraisonnable de proposer qu'on augmente encore son budget, vu les faibles revenus de l'APFUCC en général. La subvention est maintenue en l'état.

4. Rapport de la présidente

HC remercie le conseil, la secrétaire intérimaire, les organisateurs d'ateliers et le vice-président: c'est une belle équipe!

- Le coût du papier : HC a pris la décision de limiter au minimum le nombre de photocopies en faisant distribuer les documents sous format électronique. Jusqu'à présent, elle n'a pas reçu de plaintes. HC fait cependant remarquer que le petit nombre de documents qu'on a fait imprimer coûte très cher (les cartes postales envoyées aux membres, par exemple). Certains de ces frais ont été payés par le Département de français de l'Université de Victoria, mais on ne peut pas compter sur cette aide à l'avenir. HC demande si on veut refaire les cartes postales encore cette année.

PM fait remarquer que des cartes postales électroniques coûteraient moins cher et que nos membres pourraient les imprimer eux-mêmes et les afficher. SN note qu'on a déjà perdu la version papier du Bulletin. Plusieurs membres du CA croient qu'il est plus pratique d'afficher le Bulletin et d'autres renseignements sur le site web de l'APFUCC. Il est plus facile de mettre à jour les renseignements sur le site que de préparer une version papier du Bulletin. HC demande si on veut continuer à imprimer le programme de l'APFUCC et les résumés des communications, ou si on préfère afficher les résumés seulement en ligne, sur le site de l'APFUCC.

SC propose qu'on continue à envoyer les cartes postales comme par le passé, mais qu'on affiche les résumés des communications en ligne au lieu de les ajouter au programme imprimé. JN appuie la proposition. La proposition est adoptée unanimement.

- Ateliers 2010 :

Le CA a reçu 10 propositions d'ateliers pour le congrès 2010. L'atelier n° 7 sera une session conjointe avec l'Association des Professeurs d'Allemand (CAUTG) et avec l'Association Canadienne des Études Françaises du XIXe siècle (ACÉF) et l'atelier n° 8, « Nouvelle France, nouveau Québec, nouvelles francophonies » permettra à l'APFUCC de lancer un débat théorique sur la question de savoir ce que c'est que la francophonie.

JN propose l'adoption de l'ensemble des propositions d'atelier. TC appuie cette motion. Motion adoptée unanimement.

JC dit qu'on devrait solliciter une plus grande participation de la part des étudiants de maîtrise et de doctorat au congrès de 2010 et suggère qu'on devrait envoyer une lettre aux directeurs et aux conseillers des études supérieures afin de leur demander d'encourager leurs étudiants à proposer des communications à l'APFUCC. SC se propose pour cette nouvelle tâche.

- Francophonies à l'APFUCC : HC aimerait que l'APFUCC sollicite des candidatures pour trouver un coordonnateur de l'atelier sur les francophonies. JC propose que le CA approuve l'appel de candidatures. CL appuie cette motion. Motion adoptée unanimement.

5. Rapport des représentants de la FCSH (Noreen Golfman, présidente sortante et Christian Vandendorpe, vice-président, diffusion de la recherche)

Selon NG et CV, les rapports entre la FCSH et le gouvernement se sont améliorés. Une réunion au mois de février s'est bien déroulée, mais on attend encore de voir des résultats concrets. La FCSH a demandé qu'on augmente le budget accordé au CRSH afin d'améliorer le taux de réussite des demandeurs de subvention. En ce moment, le taux de réussite n'est que 25 %, mais on aimerait faire augmenter ce taux à 33 %. NG et CV ont parlé ensuite d'une action collective entre ProQuest et plusieurs associations ayant des revues en ligne. Certains auteurs qui ont publié des textes en ligne sans rémunération se plaignent que leurs articles ont été republiés par ProQuest, sans leur permission. La question du libre-accès des articles devrait être discutée par toutes les associations.

HC a demandé s'il y a des coupures prévues dans l'aide aux associations. NG et CV ont répondu que non, que la demande de subvention de la FCSH a été acceptée, mais que, par les temps qui courent, rien n'est acquis. SN a demandé quel sort a eu la motion de la FCSH contre l'allocation de fonds supplémentaires pour les subventions dans le domaine de gestion et affaires. La FCSH a présenté une motion au CRSH déplorant que les fonds pour les subventions de recherche aient été ciblés de façon si étroite et cette motion a été approuvée.

HC a demandé à la FCSH que le nom de l'APFUCC devienne un nom unilingue en français. NG et CV ont dit que cette demande sera appliquée lors du prochain congrès.

6. Rapport du vice-président

PM fait état de la nécessité de rationaliser le processus de faire venir des conférenciers de France. Il est difficile de coordonner de telles visites avec les Consulats de France, qui parfois ne décident que très tard les détails de ces visites.

Les Prix de l'APFUCC sont la responsabilité du VP et seront décernés lors du banquet. PM garde cependant les noms de lauréats secrets jusqu'au banquet afin de ne pas gâcher la surprise. PM remercie les évaluateurs qui ont fait un excellent travail.

SN pose une question au sujet du prix pour le meilleur livre, qui n'a pas été décerné l'année dernière : avons-nous reçu davantage de livres cette année? PM indique que nous n'avons reçu que deux livres. Il s'ensuit une discussion générale concernant la meilleure façon d'encourager plus de membres à soumettre leurs livres pour le prix. JC suggère qu'on pourrait contacter directement les éditeurs et le CA décide qu'on soumettra la question de modifier les règlements du prix pour le meilleur livre à l'Assemblée générale de 2010.

FO propose qu'on adopte le rapport du VP. SC appuie la motion. Approuvée unanimement.

7. Rapport de la secrétaire-trésorière

Comme la secrétaire-trésorière n'a pas pu assister à la réunion, HC a fait son rapport à sa place. HC remercie AT pour son aide à préparer le budget et elle déplore le fait que malgré tous ses efforts de réduire les dépenses, le budget est toujours déficitaire. Le nombre de cotisations a chuté cette année et on n'a pas pris en considération le fait que plusieurs membres ont cotisé pour 3 ans. HC a fait plusieurs propositions pour réduire les frais et augmenter les revenus : réduire encore plus les impressions, limiter le nombre d'invitations au banquet, organiser une vente aux enchères, limiter le remboursement des frais aux étudiants.

SN se porte volontaire pour examiner la question de savoir comment donner des reçus officiels à des fins d'impôts aux membres de l'APFUCC qui aimeraient faire des dons.

JB propose qu'on réserve les remboursements aux étudiants, aux professeurs à la retraite, et aux chercheurs indépendants et qu'on limite le montant total des remboursements à un plafond de 2000 \$. SC appuie la motion. La motion est approuvée, après discussion, de façon unanime.

EL s'engage à mener une enquête informelle auprès des étudiants pour voir si le montant de remboursement qu'on propose est trop faible pour encourager les étudiants à participer au congrès.

8. Rapport du directeur de la programmation

GFC annonce son intention de prendre sa retraite en tant que directeur de la programmation de l'APFUCC dans deux ans. GFC note que le nombre de soumissions cette année est moins grand que l'année dernière. Il évoque également le problème récurrent des membres qui n'indiquent pas avec suffisamment de clarté le nom de l'atelier pour lequel on fait une proposition. Le CA décide qu'on développera un nouveau formulaire ayant le nom de l'atelier clairement indiqué. GFC est contre l'idée

de permettre aux membres d'envoyer leurs propositions en ligne et maintient que le système d'envoi par la poste est plus efficace.

9. *Voix plurielles* JN annonce qu'il sera en congé sabbatique l'an prochain et que, pendant son absence, son collègue Alexandre Amprimoz s'occupera de la revue. JN a déjà trouvé un étudiant qui pourra aider avec la revue. Le volume 6 de la revue vient de paraître, avec deux numéros, en mai 2009.

10. Autres affaires

Frais de banquet: une discrimination? quelles solutions?

EL soulève le problème du coût du banquet qui semble cette année assez élevée (50 \$) par personne. Elle estime que ce prix est dissuasif pour les étudiants et se demande quel est le but du banquet.

Séance levée à 18h30

Janice Best

Représentante de l'Atlantique, (secrétaire intérimaire)